DYNABIO S.A.

Luminy Biotech Entreprises Case 922 - 163, avenue de Luminy 13288 Marseille Cedex 9 FRANCE

Déclaration CE de conformité

En accord avec les normes ISO 17050-1:2004 et 17050-2:2004

DC/CE-MPK02-FR	
Version 8	1/1

Déclaration CE de conformité

selon la directive 98/79/CE relative aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro

La société

DYNABIO S.A.

Luminy Biotech Entreprises Case 922 – 163, Avenue de Luminy 13288 Marseille cedex 9 France

garantit et déclare, sous sa seule responsabilité, que le dispositif :

MucoPAPII

est conforme aux exigences applicables de la directive 98/79/CE et du Code de la santé publique français.

Cette déclaration est basée sur les éléments suivants:

• Dossier technique DT-MPK02 (version 5) démontrant la conformité aux exigences essentielles de la directive 98/79/CE (Annexe I et III)

Fait à Marseille, le 02/09/2022



Y. Dagorn Président Dynabio S.A.

Téléphone : +33 (0)4 86 94 85 04 - Fax : +33 (0)4 86 94 85 03 - Internet : www.dynabio.eu S.A.S. au Capital de €182.938,82 RCS Marseille B 387 752 041